



DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

BOFIP-RHO-17-0823 du 11/12/2017

Arrêté du 27 novembre 2017

**ARRETE CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES
DE L'INTERIM DE LA DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES
PARIS-CHAMPAGNE**

Bureau RH-1B

RÉSUMÉ

Cet arrêté charge un administrateur des Finances publiques de l'intérim de la direction des services informatiques Paris-Champagne.

Date d'application : 01/01/2018

DOCUMENTS À ABROGER

Néant

SOMMAIRE

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES PARIS-CHAMPAGNE.....3

PARTIE 1 : ARRÊTÉ CHARGEANT UN ADMINISTRATEUR DES FINANCES PUBLIQUES DE L'INTÉRIM DE LA
DIRECTION DES SERVICES INFORMATIQUES PARIS-CHAMPAGNE



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
SOUS-DIRECTION DE L'ENCADREMENT ET DES RELATIONS SOCIALES
BUREAU RH-1B

ARRÊTÉ

**chargeant un administrateur des Finances publiques
de l'intérim de la direction des services informatiques Paris-Champagne**

LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,

Vu le décret n° 2009-208 du 20 février 2009 modifié relatif au statut particulier des administrateurs des Finances publiques ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des Finances publiques ;

ARRÊTE

Article premier

M. Jean-Pierre FAIVRE, administrateur des Finances publiques de 5^{ème} échelon, adjoint au directeur des services informatiques Paris-Champagne, est chargé de l'intérim de la direction des services informatiques Paris-Champagne, en remplacement de M. Marc LUX, appelé à d'autres fonctions.

Article 2

Cette mesure prend effet le 1^{er} janvier 2018.

Article 3

Le présent arrêté sera notifié à qui de droit.

Fait à Paris, le 27 novembre 2017

POUR LE MINISTRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS,
POUR LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DES FINANCES PUBLIQUES,
PAR DÉLÉGATION,
L'ADMINISTRATRICE CIVILE HORS CLASSE,
CHEFFE DU BUREAU RH-1B,

CÉLINE CASTELEYN



BOFIP
Direction générale des Finances publiques
Directeur de publication : Bruno Parent

ISSN 2268-0756